



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 120868

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la menace qui pèse sur l'indépendance du mensuel *60 millions de consommateurs*, menace qui se présente sous la forme d'un projet de privatisation. En effet, le 9 novembre 2011, le conseil d'administration de l'Institut national de la consommation doit se prononcer sur le projet de cession à un ou plusieurs opérateurs privés du titre qu'il édite. Ce projet s'appuie sur un rapport commandé au cabinet *MBV et associés* et propose de s'engouffrer dans une logique de pure profitabilité qui va malheureusement à l'encontre de l'esprit d'indépendance qui régnait sur le mensuel jusqu'à présent et lui conférait toute sa respectabilité et toute sa légitimité. Le titre, depuis 1970, s'est imposé comme la référence en matière d'information et de défense des consommateurs, publiant des enquêtes sans concession, des essais comparatifs qui ont fait autorité, des études juridiques et économiques, conçues par des experts, ainsi que des guides pratiques abondant, il faut le répéter, en toute indépendance, tous les aspects de la consommation. Aussi il lui demande l'ouverture de négociations afin de trouver une solution pour que se poursuive la publication du journal au sein de l'Institut national de la consommation. Cette indépendance de l'information étant l'une des garanties de la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120868

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11470

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)